

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 14 octobre 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 14 octobre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 octobre 1874](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméSur un brevet pour le moulage des pièces creuses. Il lui demande d'éviter de le mettre en rapport avec Durenne, dont il a eu à se plaindre. Il ne comprend pas à quoi pourrait servir de faire breveter les lanternes à double boutons comme on les fait à Hirson et souhaite que Grebel vérifie si Huet n'a pas déjà déposé un brevet. Godin prie Grebel de demander à Cresson et à Bozérien s'il faut relancer la cour sur le fait qu'elle ait interprété à tort qu'il avait inventé des émaux alors que son invention ne concerne qu'une application nouvelle d'émaux suffisamment fusibles pour fondre au rouge.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Bozérian, Jules \(1825-1893\)](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Huet \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Hirson \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (319r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Livre 14 8^o 1/4

Cher Monsieur Guebel,

Comme vous voulez, vous que je vous dise si il faut oui ou non breveter des brevets sans savoir ce qu'ils contiennent, le qui est en question, c'est le moulage des pièces creuses à une seule ouverture; je ne vois pas qu'il soit nécessaire de le breveter d'autres brevets.

Écrivez-moi des rapports avec Durand, j'ai eu à me plaindre de lui, je crains que vous le sachiez.

Je ne vois pas trop à quoi peut me servir de breveter les ~~luminaires~~ lanternes à double boutons, vous m'avez dit qu'on les fait à Verson; il me semble que vous avez oublié que vous devez avoir des brevets pour savoir si l'État ne s'en est pas réservé, cela est bien important, plus

important que de prendre un brevet qui pourrait être inutile.

Je vous prie de demander à M. Creton et à M. Bozérican si il n'y a plus à revenir sur ce fait que la cour a interprété à tort que j'avais inventé des émaux, quand mon brevet n'indique que l'application nouvelle d'émaux connus au degré voulu de fusibilité pour fondre au rouge.

Bien à vous

Bois